

Jeudi 27 novembre 2025

Présents :

Enseignantes : Mme Aulié, Mme Dupré, Mme Loew-Pasquet

Représentants des Mairies : Mr Pascau, Mr Blancquart, Mr Battiston

Parents d'élèves : Mme Crochet, Mme Bontempi, Mme Pivetta, Mme Baudry, Mme Gobbato

DDEN : Mr Baldassaré

Début de séance :18h07

1) Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table où chacun se présente.

2) Rôle et attribution du conseil d'école

a. **Vote le règlement intérieur de l'école.**

b. **Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.**

c. **Dans le cadre du projet d'école, il donne ses avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, mais aussi sur toutes les questions intéressant la vie de l'école**, notamment sur : la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des locaux et des enfants, les activités périscolaires, les moyens alloués à l'école.

d. **Donne son accord** : pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L216-1 du Code de l'éducation.

e. **Examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents** (lors de la première réunion).

f. **Doit être informé sur** : le bilan d'activité et financier de la coopérative.

3) Point sur les effectifs

a) Les élèves :

A ce jour 47 élèves sont inscrits et présents dans notre école.

Maternelle : 20 => 1 TPS / 5 PS / 7 MS / 7 GS

CP-CE1 : 13 => 7 CP/ 6 CE1

CE2 - CM1 - CM2 : 14 => 7 CE2 (+ 1 arrivée en janvier) / 4 CM1 / 3 CM2

Accueil possible de TPS en janvier.

b) Equipe pédagogique et périscolaire :

- Maternelle : enseignante Mme Aulié, ATSEM Mme Davasse

- CP-CE1 : enseignante Mme Dupré (une fois par mois le jeudi Mme De Sousa)

- CE2-CM1-CM2 : enseignante du lundi Mme Tajan (qui est en arrêt pour des raisons personnelles jusqu'aux vacances et qui **est** remplacée par Mme Tsee) enseignante du mardi au vendredi Mme Loew-Pasquet.

- AESH : Mme Sundheimer à temps complet et Mme Maurizio à temps partiel (lundi et vendredi) pour 2 élèves de la classe de Mme Loew Pasquet. Une nouvelle AESH en classe de CP- Ce1 devrait arriver bientôt.

- Personnel périscolaire : Mme Bacqua pour la cantine, Mme Guida pour la garderie et l'aide à la cantine, Mme Desprat pour la pause méridienne des maternelles après la cantine et pour l'entretien des locaux.

c) Organisation pédagogique :

Décloisonnement : les CE2 viennent dans la classe de Mme DUPRE les mardis et vendredis de 13h45 à 15 h.
(poésie, sciences, anglais et sport)

4) Lecture et validation du règlement intérieur :

Ajout des heures des services de la cantine et du prix de la cantine.
Voté à l'unanimité à 18h21.

5) Bilan de la coopérative scolaire 2024 / 2025

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE 32 qui supervise et encadre la gestion des comptes.
L'argent disponible sur le compte de la coopérative permet de financer des sorties (spectacles, cinéma, transports, natation), du matériel à destination des élèves dans le cadre de projets de classe ou d'école, des jeux éducatifs, des livres, etc ...

En novembre 21 en conseil d'école, il a été décidé de proposer les sommes suivantes :

23 euros pour un enfant, 35 euros pour deux enfants, 45 euros pour trois enfants.

Cela a été le cas encore cette année.

Plusieurs familles n'ont donné aucune participation alors que les dépenses sont plus importantes (séances natation désormais payantes).

Nous précisons que cette année le cinéma nous coûte beaucoup plus cher.

Nous avons eu de la part du SIVU une subvention pour la participation au transport pour le cinéma et le théâtre pour l'année scolaire 2023-2024 pas pour l'année dernière.

Le compte rendu financier détaillé de l'année scolaire dernière a été projeté.

Il y a eu 2 304,90 € de dépenses et 2 427,83 € de recettes

Le solde à la rentrée de septembre 25 est de **997,99 €**.

6) Point sur le début de l'année

- rentrée : le 1er septembre

- passation des évaluations nationales pour toutes les classes (semaines du 8 au 19 septembre)

Bilan	CP	CE1	CE2	CM1/CM2
FRANÇAIS	De très bons résultats (1 élève noté un peu fragile sur la reconnaissance des lettres et 1 autre sur la conscience phonologique)	Des très bons résultats (1 élève noté fragile sur la lecture à haute voix)	Les principales difficultés sont : - la lecture à voix haute - comprendre des phrases ou un texte lu seul.	La principale difficulté qui ressort est la compréhension en lecture. Un élève noté « à besoin » dans plusieurs compétences et 2 fragiles.
MATHS	Des résultats un peu plus mitigés (3 élèves notés fragiles) - placer un nombre sur une droite graduée	Des résultats moyens (1 élève à besoin et 2 notés fragiles) - résolution de problèmes (compétence qui est travaillée tous les matins avec le problème du jour) - calculer en ligne (cf. constellation maths)	Les principales difficultés sont : - connaître les tables d'addition - calculer rapidement - résoudre des problèmes	Les principales difficultés sont : - Placer un nombre sur une ligne graduée - Calculer rapidement. Un élève noté « à besoin » dans plusieurs compétences et 2 fragiles.

- Passage du photographe : mardi 07 octobre

Les photos sont affichées sur les fenêtres de la kitchenette et de la cantine (le bon de commande a été distribué dans les cahiers). Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 4 décembre pour ramener votre bon accompagné du règlement. Proposition de changer l'exposition des photos pour plus de commodités.

- Exercice incendie : 16 octobre

Environ 2 minutes pour évacuer et 1 minute supplémentaire pour rejoindre le point de rassemblement près du silo.

Nous nous interrogeons sur le choix de point de rassemblement (à voir avec les référents du SDIS)

Les enfants ont été rapides et ont évacué l'école dans le calme.

Il semblerait que le signal sonore soit très peu audible depuis l'algéco.

Deuxième exercice plus tard dans l'année, les élèves ne seront pas prévenus.

Se poser la question de différents scénarios (feu cantine, feu ALGECO, feu bâtiment principal).

⇒ Exercice attentat intrusion prévu plus tard dans l'année ainsi que celui des risques naturels et technologiques.

- Journée Halloween à l'école : vendredi 17 octobre

Confection par les CP CE1 d'une compote de pommes pour les 3 classes. Il y a également eu une distribution de bonbons. Les enfants qui le souhaitaient ont pu venir déguisés à l'école. Les enseignantes et le personnel se sont également prêtés au jeu du déguisement.

- Cinéma : première séance d'un film pour tous a eu lieu le vendredi 21 novembre.

↳ Cycle 2 (CP-CE1-CE2) : Une guitare à la mer (série de 3 courts-métrages)

↳ Cycle 3 (CM1 – CM2) : Brendan et le secret de Kells

Une animatrice cinéma interviendra 2h en cycle 3 et 2h en cycle 2 le 19 décembre 2025.

6 € par séance (4 € la séance et 2 € pour le bus) soit 12 € pour les maternelles et 18 € par élève en C2 et C3 par an

- Participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre.

23 élèves étaient présents.

Ils ont chanté la Marseillaise.

Nous tenons à féliciter les enfants présents ainsi que leurs parents de les avoir accompagnés. Nous remercions aussi chaleureusement M. Desangles qui a accepté de diriger les enfants pendant la Marseillaise mais également M.

Baldassaré qui a aidé à la mise en place des enfants, et bien sûr Mr Blancquart pour l'organisation.

- Demande de service civique.

Nous avons eu plusieurs candidatures mais le rectorat a restreint le financement de ce dispositif ce qui nous a empêché de recruter les personnes qui avaient candidaté.

7) Protocole PHARE

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 7 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement PHARE, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **400 référents académiques et départementaux**, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du **3018**.

Trois temps forts viennent rythmer cette mobilisation.

- Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école (6 novembre)

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre.

Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Mme Tajan a proposé une séance autour de ce thème le 7 novembre avec les CE2, CM1, CM2.

- Le prix "Non au harcèlement"

Le prix "Non au harcèlement" organisé par le ministère chargé de l'éducation nationale avec le soutien de la mutuelle MAE, a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

- Safer Internet Day, la journée internationale pour un Internet sans crainte

Le Safer Internet Day est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative. Usage d'internet. Comment se protéger en allant sur internet ? ...

Les CM1, CM2 devraient passer le permis internet avec l'adjudant Gravel. Ils bénéficieront au préalable d'une formation en classe avec leur enseignante.

8) Projets annuels

* Théâtre : avec la ligue de l'enseignement

- Cycle 1 : « Volatiles ombrés » le lundi 17 mars 2026 à la Salle des fêtes de Tané, Hameau de Galis, 32700 Lectoure (6,50 € la séance par élève : 5 € le spectacle et 1,50 € pour le bus)

* Cinéma :

- cycle 1 : 2 films (La petite taupe, Le rêve de Sam) 16 février et 13 avril

- cycle 2 : 2 films encore (Shaun le mouton, Jiburo) le 23 janvier et le 27 mars

- cycle 3 : 2 films encore (Shaun le mouton, Max et les Maximonstres) le 23 janvier et le 27 mars

* Natation : du CP au CM2

Nous aurons le créneau du 9 décembre 2025 au 10 mars 2026 de 9h45 à 10h25 les mardis : 10 séances.

Nous tenons à remercier les parents agréés de nous accompagner à nouveau cette année.

Nous avons la tante de Luckas, le papa de Paulin et le papa de Malya.

Sans parents agréés, l'activité piscine ne peut avoir lieu.

Si de nouveaux parents souhaitent aider à l'encadrement, ils doivent contacter la directrice qui leur indiquera la démarche pour être agréé.

Prochaines sessions d'agréments : - de 11h30 à 12h00 (piscine de Auch)

- lundi 19 janvier 2026
- Mardi 17 février 2026
- Vendredi 17 avril 2026
- Lundi 1er juin 2026

Budget prévisionnel

- Entrée : 1 € 50 par élève et par séance

28 x 1,50 = 42 euros par séance soit 420 €

- Transport : 265 € par séance x10 = 2650€ (devis de TEYSSIE reçu le 21 novembre)

* Intervention santé faite en classe par Mme Dostes : intervention santé en classe. Nous proposerons des thématiques.

* CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement)

Demande autour du thème de la biodiversité (pour les CP-CE1-CE2) au deuxième ou troisième trimestre. A confirmer.
(nous avons demandé le financement autour de 200 €, cf. demande de subvention SIVU 2025)

* Marché de Noël : jeudi 11 et vendredi 12 décembre de 16h30 à 18h00.

- organisation et vente d'objets fabriqués par les élèves dans la cour de l'école.

Participation des CM pour tenir le stand.

Proposition de Mme Bontempi de créer l'affiche pour le marché de Noël. Nous la remercions.

* Annonce de la grève du 2 décembre. Organisation d'un service minimum d'accueil.

* Ecoles fleuries : la classe de Maternelle participera de nouveau à ce projet.

9) Travaux

● Demande d'investissements à prévoir :

- problèmes encore avec la photocopieuse (1 intervention du technicien en novembre par téléphone pour la débloquer)

=> proposition de passation d'une imprimante couleur de la Mairie de Sainte Mère, discussion en conseil municipal.

- ordinateur de direction extrêmement lent à s'allumer.

- ordinateurs portables à destination des enseignants (classe de CP-CE1 écran noir quand on allume l'ordinateur)

Le conseiller pédagogique en informatique est venu vérifier, aucun des ordinateurs enseignants et tablettes élèves ne sont compatibles avec le passage à Windows 11. Ils sont pourtant récents (2018 et 2020). Il serait nécessaire d'acheter au moins 3 ordinateurs portables.

=> mises à jour prévues jusqu'en 2027. Le problème serait Windows alors reporté.

=> devis prévu pour renouveler les 3 ordinateurs enseignants.

● Dans la classe du bas

- réparer une manivelle cassée pour l'un des stores de la classe.

- fermer le trou à la place de l'ancien radiateur dans le hall/couloir qui permet d'accéder à la classe du bas. (envisager de repeindre cet espace par la même occasion)

- un porte-manteau est en train de se défaire.

● Dans la classe maternelle + dortoir + toilettes

- réparer une manivelle cassée pour l'un des stores de la classe.

- dans le dortoir, 5 ou 6 plaques du plafond à remettre comme il faut.

- tringle rideau des WC maternelle à remettre.

- dérouleur WC.

● Dans la cantine / garderie

- Vitre fissurée

- Luminaire de la cantine qui ne s'allume pas bien.

● Dans l'algéco :

- Comme déjà signalé, le vidéoprojecteur serait à contrôler par un spécialiste afin qu'une lampe soit changée. Elle est d'origine et ou encrassée ou a chauffé.

● Dans la cour et autour de l'école

- Le grillage est enfoncé (côté champs) près de la cantine, il y a une ouverture.

=> le lundi 23 juin, métrage de la nouvelle clôture depuis plus rien.

- Possibilité de repeindre le portillon et le deuxième battant du portail.

- Le portillon connaît souvent des problèmes de fermeture malgré les interventions pour le réparer (encore mardi 25 novembre).

- Possibilité d'installer d'autres porte-manteaux pour éviter que les maternelles posent leurs manteaux à même le sol. (préau ou sous les fenêtres de la classe de CP-CE1)
 - Réparer (ou dons) les deux bancs de la cour (un est en très mauvais état et dangereux).
 - La pendule extérieure est à refixer dehors (solidement), elle est actuellement posée à la kitchenette.
 - Refixer le panneau d'affichage extérieur qui penche dangereusement.
- => proposition de changement de place.
- Possibilité d'éclairer le parking en contrebas de l'école.

* Basket (hors temps scolaire) : 18 élèves sont inscrits.

Reprise du basket le jeudi. Les élèves sont très contents.

2 groupes : - GS-CP (16h30 – 17h30) + 2 enfants extérieurs à l'école.

- CE1 à CM2 (17h30 – 18h30)

* point garderie et cantine :

- le personnel fait remonter que les enfants ne prennent pas soin du matériel qui leur est donné pour jouer (ex : cerceaux cassés ou chaises plastiques, table). Même constat lors des récréations par les enseignantes.
 - quelques comportements irrespectueux à la cantine (ex : jouer avec la nourriture, roter volontairement et bruyamment sur ses camarades).
- => convocation des parents, mots dans les carnets...

Questions diverses et mots de parents d'élèves :

- Mécontentement des parents au sujet de la cantine : il y a des produits frais, producteurs locaux, boulangerie, charcuterie auxquels on ne fait pas appel. Mais les mêmes produits sont toujours utilisés. Les menus sont peu diversifiés et il y a une grande utilisation de boîtes et de produits surgelés. Il n'y a pas de budget particulier pour la nourriture et les ustensiles.
- => Proposition de parler de la tournée de pain avec le boulanger de Sainte Mère.
- => La viande de la cantine est commandée chez le boucher local qui est de qualité.
- Mr le Maire a reçu Mr Simonet, l'IEN de notre circonscription. Ce dernier est également venu nous rencontrer et a visité l'école.
- Etat des lieux des effectifs : pas de fermeture de classe prévue dans les 2 ans. 2 lotissements sont prévus (l'un à Sempesserre en contrebas de l'école, l'autre à Sainte Mère). Cela devrait nous emmener des élèves.

Levée de séance : 20h30